

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :
15

Nombre de membres
Présents : 9
Excusés : 4
Pouvoirs : 2
Votants : 11
Absents : 2

Date de la convocation :
Le 20 mars 2024

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 26 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à vingt-et-une heures,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune,
régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans
le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Dominique SAVARIAUD,
Christian MICHELET, Michel WALTER, Éric FORESTIER et
Michel DUBAUX.

Mmes Françoise JORREY, Laurence TOUMEYRAGUES
et Sandra BARBE.

Excusés : Mesdames Estelle ASPART, Delphine SCHWARTZ et
Messieurs Willy LORENZON et Antoine ZANOTTO.

Pouvoirs : Madame Estelle ASPART à Monsieur Christian MICHELET
Monsieur Antoine ZANOTTO à Monsieur Michel DUBAUX.

Absents : Madame Laure BRAQUEHAIS et Monsieur Ulysse SUC.

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Devis pour la réfection des chemins ruraux.

Monsieur le Maire, donne lecture du devis établi par la société TEGR pour le programme de réfection
des voiries communales tel que détaillé ci-après :

Chemin à « Labrande », « Latreille » et « Jean Blanc » : balayage, bouchage des trous et pose
d'une couche émulsion 69% finition 2/6 Garonne :

Montant HT = 9 020.00 €
TVA 20% = 1 804.40 €
Montant TTC = 10 826.40 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire **et après en avoir délibéré,**
le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

VALIDE le devis de la société TEGR pour un montant total de 10 826.40 € TTC.

Adopté à 11 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Daniel BORDENEUVE

La secrétaire de séance
Laurence TOUMEYRAGUES

Certifiée exécutoire après transmission le :
Publiée le 03.04.2024

